

N°2025 - 006

FICHE DE MISSION VOLONTAIRE SERVICE CIVIQUE

INTITULE :  
CHARGÉ(E) DE MISSION «CHANGEMENT CLIMATIQUE »

<u>THEMATIQUE</u> ENVIRONNEMENT	<u>SERVICE</u> SPPN	<u>STATUT</u> VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE
<u>LOCALISATION</u> LA PLAINE DES PALMISTES	<u>TUTEUR</u> RESPONSABLE DU SERVICE	<u>DUREE</u> :24 mois
Poste co-financé par l'Union Européenne dans le cadre du projet LIFE Biodiv'France (LIFE22-IPN-FR-104846-LIFE BIODIVFr)		

**ELEMENTS DE CONTEXTE**

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national se situe dans une continuité historique de politiques pour la gestion des hauts de l'île. Elle répond à la volonté de préserver un environnement remarquable, en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public du parc national de la Réunion doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national approuvée par décret le 21 janvier 2014, en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

## **ELEMENTS DE CONTEXTE DE LA MISSION**

Dans le cadre de ses enjeux, le Parc national de La Réunion souhaite initier une réflexion sur la prise en compte des impacts du changement climatique sur l'ensemble de ses éléments de gestion (biodiversité dont la restauration des habitats ou la conservation des espèces animales à enjeux, activités dont la fréquentation, le tourisme ou le multi-usage, infrastructures, menaces comme le risque incendie...). Pour se faire, et grâce notamment à la coopération internationale et à l'implication des partenaires dont le CIRAD, la méthode participative par scénarios a permis d'initier en 2024 la mise en œuvre des premières étapes d'intégration du changement climatique dans le domaine de la biodiversité. En 2025, le Parc national intègre le réseau de mise en œuvre de la Méthode Natur'adapt financée par le LIFE Biodiv'France co-financé par l'Union européenne, permettant de concilier les atouts de chaque méthode. Ces méthodes visent à construire des plans d'actions afin de permettre à ces différents éléments de gestion de s'adapter aux changements en cours.

Cette démarche s'intègre dans une réflexion plus globale de la prise en compte des impacts du changement climatique dont des travaux d'acquisition de connaissances ou d'actions menées par d'autres partenaires comme l'expérimentation Natur'Adapt en Outre-mer, les travaux de l'OSUR, de l'ONF ou de l'Université de La Réunion.

Enfin, cette thématique s'inscrit dans le cadre réglementaire de la Stratégie Nationales des Aires Protégées (SNAP), de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC-2).

Le sujet de l'adaptation au changement climatique est encore peu connu et intégré dans les actions de l'établissement Parc national et de ses agents. La mission du volontaire de service civique va permettre d'organiser et d'animer une réflexion interne et externe sur ce sujet, par la mise en pratique d'une méthode conciliant les forces de plusieurs méthodes existantes, afin de répondre au besoin du Parc national. Cette méthode permettra de développer des plans d'action selon les différents éléments de gestion de l'établissement (transversalité du poste au sein de l'établissement), qui pourront alors être priorisés et mis en œuvre par les services-secteurs de l'établissement et ses agents. Le volontaire jouera un rôle de facilitateur mais n'assume pas directement l'exécution des tâches opérationnelles.

## **DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DU POSTE**

### **Nature de l'activité**

Rattaché à la responsable du service préservation des patrimoines naturels, le volontaire aura pour mission de contribuer techniquement aux opérations visant à :

- Contribuer à mise en place et à la mise en œuvre d'une stratégie de prise en compte des impacts du changement climatique dans les domaines de gestion d'un parc national
- Connaître et suivre les autres travaux liant le changement climatique et la gestion du Parc national (travaux de l'OSUR, de l'ONF, de l'Université de La Réunion...);
- Contribuer à maintenir et développer les partenariats locaux, nationaux et

internationaux dans le domaine.

## **Missions**

Il-elle contribuera de façon opérationnelle :

- Contribution à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie du Parc national :

Définition et priorisation des éléments de gestion (périmètres de mise en application au Parc national)

Centralisation des données relatives aux impacts du changement climatique à La Réunion et plus particulièrement sur les milieux naturels et les éléments de gestion définis

Contribution à la définition de la méthode globale visant à intégrer les impacts du changement climatique

Participation à la mise en œuvre et la coordination des actions et des projets,

- À l'organisation des différentes étapes de mises en œuvre aboutissant à la rédaction des plans d'adaptation
- À la diffusion, présentation et valorisation des résultats obtenus
- À la rédaction des rapports et bilans.

- Animation et sensibilisation :

Sensibilisation des agents, des partenaires et des citoyens et associations à la thématique de l'adaptation au changement climatique

Organisation d'événements (ateliers, conférences, séminaires) pour échanger sur les bonnes pratiques

Prise de contact et développement des réseaux en lien avec son domaine de compétence

Organisation des retours d'informations à destination des partenaires et des instances et équipes du Parc national

Valorisation des actions conduites par l'Etablissement public et relatives à son domaine de compétence.

Il-elle mènera ces actions en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par les différentes thématiques, en assurant leur animation, et participera aux actions réalisées par le Parc national.

## **EXPERIENCE ET COMPETENCES REQUISES**

Expérience souhaitée : Une expérience dans le domaine serait un atout (emploi ou stage)

Compétences incontournables :

- Diplômes en sciences de l'environnement, en ingénierie « Écologique et Adaptation au Changement Climatique », Master 2 « Adaptation aux changements climatiques : développement soutenable et environnement » par exemple
- Polyvalence, autonomie, sens du relationnel, réactivité
- Qualités rédactionnelles, d'analyses et de synthèse

- Aptitudes à l'animation et à la pédagogie importantes
- Connaissances relatives aux changements climatiques
- Permis B

Les plus :

- Connaissance des objectifs et enjeux d'une aire protégée comme un Parc national
- Réelles capacités d'animation et de partenariat
- Connaissance du contexte réunionnais

**Dossier de candidature et date limite de candidature :**

La candidature composée d'une **lettre de motivation fusionnée d'un curriculum vitae** est à transmettre à Monsieur le Directeur du Parc national de La Réunion :

- par courriel exclusivement à l'adresse suivante : [contact-rh@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-rh@reunion-parcnational.fr)

Pour une prise de poste envisagée au 01/07/2025.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 03/05/ 2025

Personne à contacter pour information :

Madame Gwendoline LE LIARD, responsable du SPPN  
[gwendoline.leliard@reunion-parcnational.fr](mailto:gwendoline.leliard@reunion-parcnational.fr)